L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 14 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PENSION PRIVÉE, 216 rue Bourbon, entre St. Philippe et Dumaine. Prix modérés. 9 11 oct—7f

DEMANDES.

ON demande—Une table de salle à manger en acajou longue et large ainsi que d'autres bric-à-brac antiques. S'adresser à L'Université Tulane. 14oct—1f

ON demande—Deux jeunes garçons pour apprendre faire des cigares. Clément Brush Mfg Co., No 111 Baronne street. 14 oct—1f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

CUISINIÈRE est demandée dans famille de deux personnes. Devra coucher à la maison. 15 dollars par mois. S'adresser, avant midi, 539 rue de Chartres. 13 oct—4f

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 1er oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept.—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Wilhelmine Holle, veuve de Theo Lardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,820—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Stentz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour :
A. V. FLOTTE,
14 oct—14 19 23 Greffier.

Succession de Hermann Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 31,792.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine (Curtius, veuve de Louis Baltzano, tutrice de cette administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 oct—13 19 23 Greffier.

Succession de Jean Baptiste Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,919—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jean Baptiste Laporte, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
12 oct—12 15 21 Greffier.

Succession de Bernard Eckers et Rosine Eckers née Marie Eckers, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,143—Division D.—Attendu que Henry Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire de feu Bernard Eckers et Rosine Eckers née Marie Eckers, décédés ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8 oct—8 12 16 Greffier.

Succession de Walter Donegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 36,928—Division E.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur de la succession de feu Walter Donegan, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE
11 oct—11 15 20 Greffier.

Succession de Alfred H. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D.—No 36,817—Attendu que Mlle Odile Hopkins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur de la succession de feu Alfred H. Hopkins, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8oct—8 12 16 Greffier.

Succession de John Morgan Hall et Anne Elizabeth Chilton ses femmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 36,964—Division A.—Attendu que Mme Leon F. Jastin, née Armstead, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur de la succession de feu John Morgan Hall et Ann Elizabeth Chilton, ses femmes, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 oct—6 11 15

Succession de Louis Balzano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,077.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine (Curtius, veuve de Louis Baltzano, tutrice de cette administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 oct—6 11 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36,935—Division A—Louis C. Le Corgne, sa femme—Contre—Dr Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis C. Le Corgne soit et est par le présent accepté par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné par une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire, le LUNDI, 26ème jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1er oct—2 7 as 13 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,846—Division C—Mme M. A. Field vs ses créanciers.—Le jour désigné pour la réunion de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, épouse de David Field, est et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant James H. Wolfe, N. P., à son bureau No 135 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 17ème jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la citation et voter sur l'application d'une exemption de $1,000 et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1892.
Signé: F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans.—No 36,964—J. C. Pothier et ux vs Succession de Mme Veuve Jean Baptiste Lanusse, née Marie Louise Rillieux.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la succession de feu Jean Baptiste Lanusse soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, immédiatement le MERCREDI 9 novembre 1892 à 11 heures A. M., pour être les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au prignant et situé en cette ville, connu sous le numéro 2 rue Tonnay, dans cet ville.

Fait à la Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1892.
Signé GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 sept—2 fois sur 9 sur

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. le Dr J. Morlon, médecin-vétérinaire, diplômé de l'Ecole impériale de Lyon, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer son domicile de No 220 de la rue du Canal, au No 6 de la rue Noel Remperte, près Canal. Il est chez lui à toute heure.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 OCTOBRE—CLASSE No 345
Tirage de 4 heures P. M.

| | | |